

**Nom commercial du produit :** LAIT NETTOYANT POUR LES OREILLES  
- 125 ml  
**Date d'exécution :** 24.09.2018  
**Date d'édition :** 13-02-2019

**Version (Révision) :** 1.0.4 (1.0.3)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

LAIT NETTOYANT POUR LES OREILLES  
- 125 ml (15819)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Produit de soin

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant/fournisseur :

Beaphar B.V.

**Rue :** Drostenkamp 3

**Code postal/Lieu :** NL - 8101 BX Raalte

**Téléphone :** +31 (0)572 348 834

**Télécopie :** +31 (0)572 348 835

**Contact pour informations :** SDS@Beaphar.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Beaphar: +31 (0)612 968 231 (08:00 - 17:00 h), Contact: J. van den Eertwegh

France: +33 1 40054848 Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris (24/7)

Belgium: +32 70245245 Centre Antipoisons Brussel (24/7)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 2 ; H411 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 2 ; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



Environnement (GHS09)

#### Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets.

#### Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient THYMUS ZYGIS HERB OIL. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**Nom commercial du produit :** LAIT NETTOYANT POUR LES OREILLES

- 125 ml

**Date d'exécution :** 24.09.2018

**Version (Révision) :**

1.0.4 (1.0.3)

**Date d'édition :** 13-02-2019

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487078-27 ; N°CE : 232-455-8; N°CAS : 8042-47-5

Poids :  $\geq 10 - < 25$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

OXYDE DE ZINC ; N°CE : 215-222-5; N°CAS : 1314-13-2

Poids :  $\geq 2,5 - < 10$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

ALCOHOLS, C16-C18 ; N°CE : 267-008-6; N°CAS : 67762-27-0

Poids :  $\geq 2,5 - < 10$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

THYMUS ZYGIS HERB OIL ; N°CE : 285-397-0; N°CAS : 85085-75-2

Poids :  $\geq 0,1 - < 1$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 Asp. Tox. 1 ; H304 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Chronic 3 ; H412

#### Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

#### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

#### En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander immédiatement un avis médical.

#### Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Aucune mesures particulières ne sont exigées.

#### Informations pour le médecin

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool

Poudre d'extinction

**Nom commercial du produit :** LAIT NETTOYANT POUR LES OREILLES

- 125 ml

**Date d'exécution :** 24.09.2018

**Version (Révision) :**

1.0.4 (1.0.3)

**Date d'édition :** 13-02-2019

ABC-poudre  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Sable  
Jet d'eau pulvérisée

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Aucune

#### **5.4 Indications diverses**

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. Assurer une aération suffisante.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Éviter la formation de poussière. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7 Evacuation: voir rubrique 13 Protection individuelle: voir rubrique 8

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Inhalation

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

#### **Mesures de protection**

##### **Mesures de lutte contre l'incendie**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas vider le récipient avec de la pression. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Attention lors de la réouverture de récipients déjà entamés. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé.

#### **Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

**Classe de stockage :** 12

**Classe de stockage (TRGS 510) :** 12

#### **Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

**Nom commercial du produit :** LAIT NETTOYANT POUR LES OREILLES

- 125 ml

**Date d'exécution :** 24.09.2018

**Version (Révision) :**

1.0.4 (1.0.3)

**Date d'édition :** 13-02-2019

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs) Observer le mode d'emploi.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

HUILE MINÉRALE BLANCHE (PÉTROLE) ; N°CAS : 8042-47-5

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 ( D )

:

Paramètre :	A: fraction respirable
Valeur seuil :	5 mg/m <sup>3</sup>
Limitation de crête :	4(II)
Remarque :	Y
Version :	17-10-2017

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

##### Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés

##### Modèles de protection oculaire recommandés

DIN EN 166

##### Protection de la peau

##### Protection des mains

**En cas d'un bref contact avec la peau :** En cas d'un bref contact avec la peau

**Modèle de gants adapté :** Gants à usage unique.

**Matériau approprié :** NBR (Caoutchouc nitrile)

**Caractéristiques exigées :** imperméable aux liquides.

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** > 30 min

**Épaisseur du matériau des gants :** > 0,1 mm

**Modèles de gants recommandés :** DIN EN 374

**Mesures de protection supplémentaires pour les mains :** Utiliser les gants une seule fois.

**Remarque :** Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

##### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Couleur :** blanc

**Odeur :** Thyme-like.

#### Données de sécurité

**État :**

liquide

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**Nom commercial du produit :** LAIT NETTOYANT POUR LES OREILLES  
- 125 ml  
**Date d'exécution :** 24.09.2018  
**Date d'édition :** 13-02-2019

**Version (Révision) :** 1.0.4 (1.0.3)

### 10.1 Réactivité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Sensibilisation

En cas d'inhalation

### 11.5 Informations complémentaires

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

#### Informations complémentaires

Éviter une introduction dans l'environnement. L'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations".

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

#### Solutions pour traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Élimination appropriée / Emballage

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : LAIT NETTOYANT POUR LES OREILLES  
- 125 ml

Date d'exécution : 24.09.2018

Date d'édition : 13-02-2019

Version (Révision) :

1.0.4 (1.0.3)

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ONU 3082

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

##### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. ( OXYDE DE ZINC )

##### Transport maritime (IMDG)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ( ZINC OXIDE )

##### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. ( ZINC OXIDE )

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

##### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 9  
Code de classification : M6  
Danger n° (code Kemler) : 90  
Code de restriction en tunnel : E  
Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1 · ADR : - (SP 375 <= 5 l/kg)  
Étiquette de danger : 9 / N

##### Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 9  
Numéro EmS : F-A / S-F  
Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1 · IMDG : - (SP 2.10.2.7 <= 5 l/kg)  
Étiquette de danger : 9 / N

##### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 9  
Dispositions particulières : E 1 · IATA : - (SP A197 <= 5 l/kg)  
Étiquette de danger : 9 / N

#### 14.4 Groupe d'emballage

III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Oui

Transport maritime (IMDG) : Oui (P)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Oui

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directives nationales

##### Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 2 (Présente un danger important pour l'eau) Classification selon VwVwS

##### Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



**Nom commercial du produit :** LAIT NETTOYANT POUR LES OREILLES  
- 125 ml

**Date d'exécution :** 24.09.2018

**Date d'édition :** 13-02-2019

**Version (Révision) :**

1.0.4 (1.0.3)

### 16.1 Indications de changement

02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux · 08. Valeurs limites au poste de travail

### 16.2 Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site [www.euphrac.eu](http://www.euphrac.eu).

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>.

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Méthode de calcul.

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.